Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 78 (1951)

Heft: 11

Artikel: David des Moilles et le ministre

Autor: Fridolin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227876

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rité des faits se fausse pour le plaisir des mots?

Ecoutez bien celle-ci:

On ne dit pas détacher un habit,
 pour dire en ôter les taches. Mais si un habit est taché de graisse, on le fait

dégraisser.

Vous avez bien lu. Eh bien, voilà où conduit la mauvaise foi. Il faut supposer qu'il n'existe pas d'autres taches que de graisse, pour pouvoir placer le mot dégraisser. Je suis tombé par hasard sur cet exemple, que le monsieur Develey a mis là, parmi bien d'autres perles.

— Non, monsieur : on dit détacher, pour ôter les taches. On le dit d'autant mieux qu'il existe des taches de fruits, d'encre, de vin, et même des taches d'eau (comme dit le peuple).

 On ne doit pas dire de la terre grasse — mais de l'argile. — Pourquoi ?
 Je pense qu'on ne doit pas dire de la marne, ce qui serait un comble!

— Le bois que nous appelons foyard est proprement du hêtre. Cependant, les auteurs d'histoire naturelle l'appellent aussi fau ou foyard.

Peut-on être plus trouillard!! Cette peur que foyard ne soit pas un mot convenable, et cet abritement derrière les auteurs de sciences naturelles...

Voilà où conduit cette peur d'être soi-même, qui finit par se ramasser, dans les premières écoles. Il y a ensuite des tas de braves gens qui n'osent plus ouvrir la bouche, crainte de « dire faux ».

J'avais promis de parler aussi d'un Vaudois joyeux et qui, déjà remettait les choses en place. Ce sera pour la suite de cet article dans le plus proche numéro.

Mais, bon Dieu, soyez qui vous êtes, avec tranquillité et certitude. Vous possédez un parler souvent nuancé et robuste, il est vôtre, ne le mettez pas en doute. On ne saurait assez le dire et le redire.

David des Moilles et le ministre

C'est une historiette que racontait mon grand-père alors que j'étais encore enfant. C'était lors d'un de ces hivers comme on n'en voit que rarement. Un jour qu'il gelait à pierre fendre, David des Moilles d'Amont avait dû descendre à la cure pour y mener une paire de moules de sapin et fayard. La neige tombait sans arrêt et il ne fallait pas attendre que le bois soit enseveli sous quatre pieds de neige.

Il faisait une cramine peu ordinaire et, bigre, il ne faisait pas beau circuler sur les chemins non battus. Il n'y avait guère que le brave docteur ou le vieux facteur qui seraient sortis de chez eux et par devoir professionnel. Mais David avait promis de descendre ce jour-là et quand on n'a qu'une parole, à quoi bon maugréer.

Emmitouflé jusqu'aux oreilles dans son cache-nez et son passe-montagne, son foulard rouge noué sur la nuque, la roulière sur le molleton, alors que les mitaines lui serraient les poignets, il avait toutes les peines du monde à lutter contre les morsures de la bise et les assauts de la neige qui lui coupaient le souffle. Il lui semblait parfois qu'un être invisible, muni de tenailles, s'acharnait avec un malin plaisir à lui arracher la barbe et la peau.

Arrivé à destination, il se mit à décharger son char, faisant retentir les alentours de la voix sonore des quartiers et rondins

frappant le sol gelé; comme cela ne sentait guère le « renfermé » sur la place devant la cure, la besogne fut rapidement expédiée.

Après avoir mis sa « couble » de bœufs à la chotte, jeté les « couvertes » de grosse laine quadrillée sur le dos des deux bêtes puis fixé sous leur « cotzon » leurs musettes bien garnies, David s'en fut retrouver M. le ministre qui, justement, guignait par la fenêtre et lui faisait amicalement signe de monter vers lui, afin de lui offrir de bonnes « dix heures », ainsi que le veut l'usage antique.

De grosses bûches flambaient dans la cheminée du cabinet de travail dont les murs regorgeaient de livres de toutes dimensions et nuances reposant sur des tablars qui ployaient sous leur poids.

Sapristi! ce qu'un verre de nouveau aide à « chabler » les bouchées de pain et de fromage qui vous ont un si bon goût de « reviens-y! » Aussi notre homme ne se fit pas faute de faire honneur à cette agape, à laquelle il voua le plus robuste appétit.

appétit. Le ve

Le vent hurlait toujours plus violemment, faisant craquer portes et fenêtres. M. le ministre songea que le chemin du retour serait sans doute pénible et long. Il se dirigea vers un placard, y prit deux verres aussi mignons que minuscules, ainsi qu'une petite fiole de verre rosé dont le contenu répandit un arome fort agréable. Après dégustation, David fit une bouche en cœur qui en disait plus long que bien des paroles, sans pour cela dédaigner le savoureux produit des pâturages du Jura.

Constatant avec quelque véhémence la disparition de son fromage et ne sachant trop comment faire comprendre à son convive que toute bonne chose a une fin, M. le ministre eut subitement l'idée de lui dire:

— Alors, mon ami, que dites-vous de cette petite liqueur? Mon épouse l'a préparée d'après une recette dénichée dans de vieux papiers de sa grand-mère...

- Eh bien, au respect que je dois à M. le ministre et pour être franc, je souhaite que le Bon Dieu conserve encore longtemps madame la ministre, mais quant à celui qui a fabriqué les verres... le diable l'emporte seulement!
- Et ce fromage, arrivé tout droit de la montagne, qu'en dites-vous?
- Eh bien, M. le ministre, m'est avis que s'ils en servaient comme ça à Monteà-Regrets (le Bochuz d'antan), ça ne m'étonnerait pas tant qu'il y ait, par-ci par-là, quelques braves gens de moins...
- Seulement voilà, j'ai omis de mentionner le fait qu'il a, dit-on, un bien vilain défaut...
- Pas possible! et sauf votre respect, lequel. M. le ministre?
- Il paraît que lorsqu'on en consomme beaucoup, il finit par couper la parole...
- Oh alors, permettez-moi d'en fourrer le restant dans ma poche, rapport à ma femme, qui a une langue de tous les diables!...

Fridolin.

Pour vos VACANCES

En route point ne vous mettez Si vous n'avez pas vu d'avance Mos jolis "modèles" d'Eté...



22, rue du Pont - Lausanne

Alf. INAEBNIT, directeur.